AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

RAPPORT ANNUEL 2025

sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

VALORIZON

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs

2025 aura été une année charnière pour ValOrizon. Une année de décisions structurantes, de dialogue et de responsabilité collective face aux enjeux majeurs de la gestion des déchets en Lot-et-Garonne.

Le syndicat a franchi une étape décisive avec le choix du futur outil de traitement des déchets. Cette orientation engage notre territoire pour les années à venir et répond à une nécessité : anticiper la fin programmée de l'enfouissement à Monflanquin, réduire notre dépendance aux solutions actuelles et préparer un modèle plus maîtrisé et plus adapté aux réalités de demain.

Cette année a également été marquée par l'annonce du retrait du Conseil départemental du Syndicat ValOrizon. Cette décision a entrainé de fait mon départ.

À l'heure où ce document sera approuvé, je ne serai officiellement plus président, je rappelle cependant qu'il s'agit d'une rétrospective sur l'année 2025

2025 aura aussi permis de définir, main dans la main avec les collectivités adhérentes, les trajectoires tarifaires pour les années à venir. Ce travail de transparence et de concertation était indispensable pour donner de la visibilité à chacun, préserver l'équilibre du service public et faire face, collectivement, à l'augmentation des coûts de traitement.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour faire vivre ce service essentiel. Plus que jamais, notre responsabilité est commune : élus, agents, collectivités, habitants. Car les déchets, c'est l'affaire de toutes et tous.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Rapport Annuel 2025.

Ludovic Biasotto,
Président de ValOrizon

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_46-DE
Reçu le 01/07/2026

SOMMAIRE

01 Le syndicat ValOrizon
> pages 3 à 4

02 Les installations
> pages 5 à 6

03 Le traitement des déchets
> pages 7 à 8

04 La valorisation
> pages 9 à 10

05 La prévention & l'économie circulaire
> pages 11 à 18

06 La communication
> pages 19 à 20

07 Les événements marquants
> pages 21 à 22

08 Les travaux sur les sites
> pages 23 à 24

09 La vie du syndicat
> pages 25 à 26

10 Les indicateurs de suivi
> pages 27 à 30

AR Prefecture
047-254700532-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

CHIFFRES CLÉS

9
Intercommunalités adhérentes pour les ordures ménagères et tout-venant (10 pour le tri)

235 576
habitants hors Agglomération d'Agen

43 832
tonnes d'ordures ménagères et tout-venant produits (hors Agglomération d'Agen)

29 392
tonnes de déchets enfouis à Monflanquin

17 908
tonnes d'emballages ménagers triés.

20 338 135
d'euros de Budget Global

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

PRÉSENTATION DU SYNDICAT :

ValOrizon est le syndicat mixte départemental en charge du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés en Lot-et-Garonne. Il regroupe aujourd'hui 235 576 habitants répartis sur 2 communautés d'agglomération, 6 communautés de communes et un syndicat mixte. Ses missions : valoriser, réduire et sensibiliser. ValOrizon traite l'ensemble des déchets par le tri, le compostage et, en dernier recours par l'enfouissement. Le syndicat est également engagé dans une politique de prévention des déchets depuis 2012. Enfin, il soutient les initiatives de réemploi, de réparation et de recyclage afin de favoriser l'économie circulaire.

LE COMITÉ SYNDICAL

36 élus et délégués représentent les intercommunalités adhérentes dont :

- **1 président**
- **9 vice-présidents et 6 membres** qui composent le bureau syndical.

LES COMMISSIONS

- Sites techniques
- Site de Damazan / Centre de tri
- Économie Circulaire
- Finances / Marchés publics
- Prospection / Innovation / Liens EPCI collecte
- Personnel

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS DU BUREAU SYNDICAL DE VALORIZON

Ludovic Biasotto
Président de ValOrizon
Conseiller départemental

Alain Lorenzelli
1er Vice-Président
Syndicat
Smictom LGB

Jacques Verdelet
2ème Vice-Président
Val de Garonne
Agglomération

Michel Laville
3ème Vice-Président
Agglomération
du Grand Villeneuvois

Jean-François Ségala
4ème Vice-Président
Communauté de Communes
Fumel Vallée du Lot

Nathalie Founaud-Veysset
5ème Vice-Présidente
Communauté de Communes
Bastides en Haut Agenais Périgord

Audrey Armellini
6ème Vice-Présidente
Communauté de Communes
Coteaux & Landes de Gascogne

Jean-Pierre Barjou
7ème Vice-Président
Communauté de Communes
Pays de Lauzun

Ghislain Gozzerino
8ème Vice-Président
Communauté de Communes
Lot et Tolzac

Joël Kleiber
9ème Vice-Président
Communauté de Communes
Pays de Duras

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

NOS INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX

ISDND DE MONFLANQUIN (en activité)

Exploitant	Déchets réceptionnés
ValOrizon	29 391,51 tonnes

ISDND DE MIRAMONT-DE-GUYENNE (en post-exploitation)

Exploitant	Déchets réceptionnés
ValOrizon	0 depuis le 30/09/2009

ISDND DE NICOLE (en post-exploitation)

Exploitant	Déchets réceptionnés
ValOrizon	0 depuis le 31/12/2020

ISDND DE REAUP-LISSE (en post-exploitation)

Exploitant	Déchets réceptionnés
ValOrizon	0 depuis le 30/06/2009

NOS QUAIS DE TRANSFERT

QUAI DE TRANSFERT DE FUMEL

Exploitant	Déchets réceptionnés
ValOrizon	3 869,96 tonnes

QUAI DE TRANSFERT DE MIRAMONT-DE-GUYENNE

Exploitant	Déchets réceptionnés
ValOrizon	4 303,59 tonnes

NOTRE PLATEFORME DE COMPOSTAGE

PLATEFORME DE MONFLANQUIN (en activité)

Exploitant	Déchets réceptionnés
Capy	3754,58 tonnes

NOTRE CENTRE DE TRI

TRIVALO 47 (en activité)

Exploitant	Déchets réceptionnés
Paprec	19 301,46 tonnes

L'ECOPARC

Situé à Damazan, l'Ecoparc est un site unique en Lot-et-Garonne, dédié à l'économie circulaire. Sur 17 hectares, il accueille des outils innovants de tri, de recyclage et de valorisation, dont un Village du Réemploi animé par des acteurs solidaires. Une seconde vie pour les objets... et pour une ancienne friche industrielle.

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux)

ISDND en post-exploitaton

Centre de tri

Quai de transfert

Plateforme de compostage

L'ORGANISATION

TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS :
Concession de service public sur le centre de tri de Damazan, Trivalo 47 (Groupe Paprec)

ORDURES MÉNAGÈRES ET TOUT-VENANT :
Régie directe sur le site de Monflanquin et contrats publics pour l'externalisation du traitement à Lapouyade et Montech.

VÉGÉTAUX :
Contrats de prestation sur la plateforme de Monflanquin (propriété de ValOrizon), prestation réalisée par l'entreprise Capy (privée)

LE TERRITOIRE

ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS :
- 9 intercommunalités adhérentes
- 235 576 habitants

TRI & PRÉVENTION :
- 9 intercommunalités adhérentes et l'Agglomération d'Agen
- 339 623 habitants

BAS DE QUAI DÉCHÈTERIE :
- Communauté de communes du Pays de Lauzun
- 10 659 habitants

AR Prefecture
047-254702358-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

ÉVOLUTION DU STOCKAGE DES DÉCHETS EN SITES D'ENFOUISSEMENT

(en tonnes)

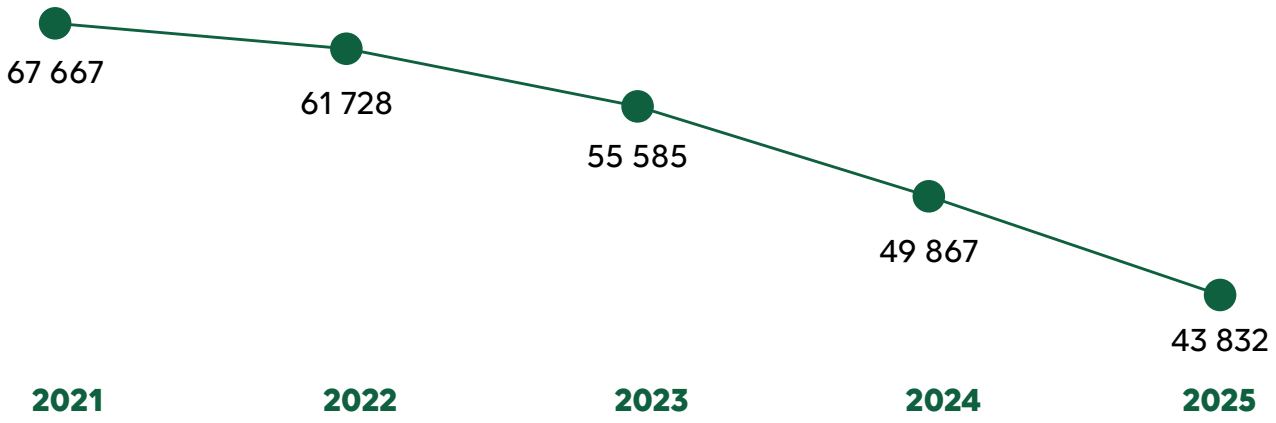

RÉPARTITION DU STOCKAGE DES DÉCHETS PAR SITE D'ENFOUISSEMENT

TONNAGES 2024 | **TONNAGES 2025**

RÉPARTITION SUR LE SITE DE MONFLANQUIN

29 392
tonnes enfouies

24 432
tonnes d'ordures ménagères

4840
tonnes d'encombrants

120
tonnes de boues
(issues du traitement des lixiviats du site)

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

INDICE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS RÉSIDUELS TRAITÉS PAR ENFOUISSEMENT (base 100 en 2010)

Objectif de la loi TEPCV en 2025 : **43 906 tonnes**

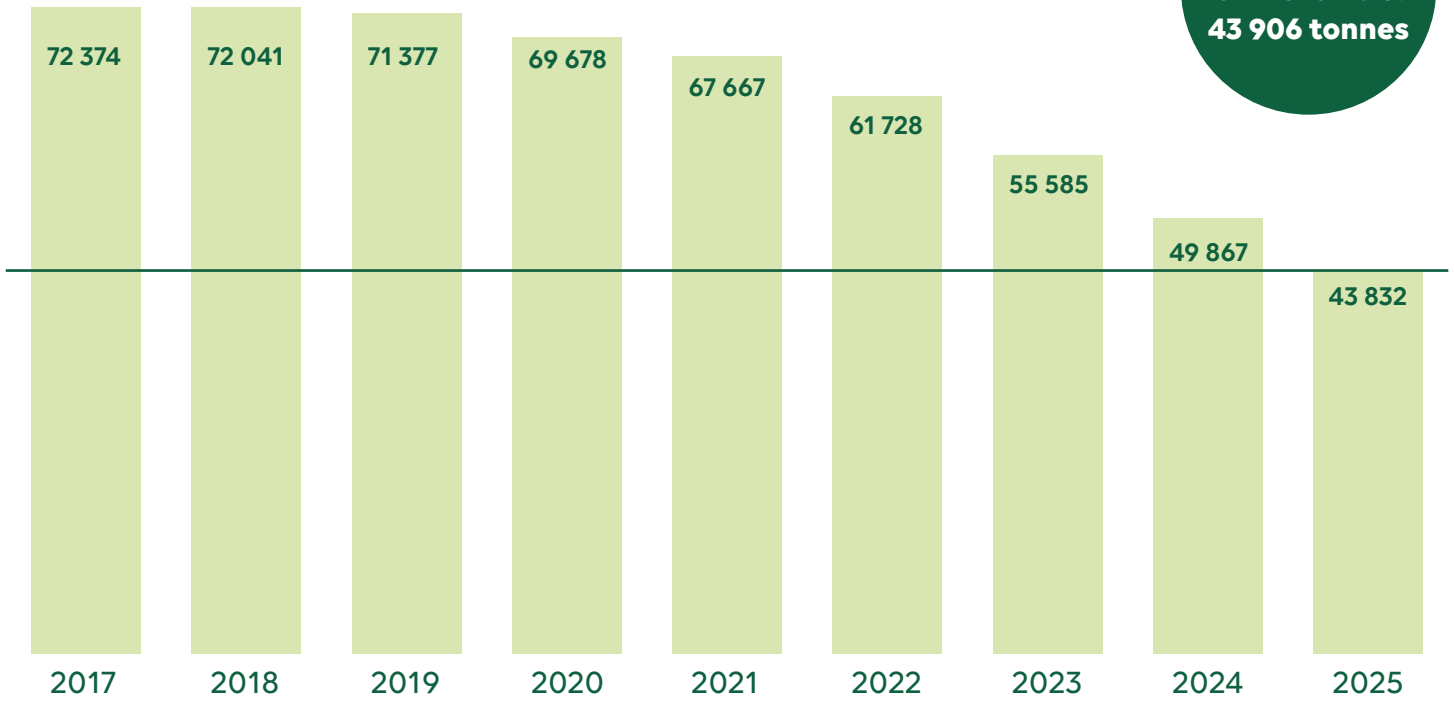

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

ÉVOLUTION DU TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS LÉGERS (en tonnes entrantes)

(Hors Agglomération d'Agen)

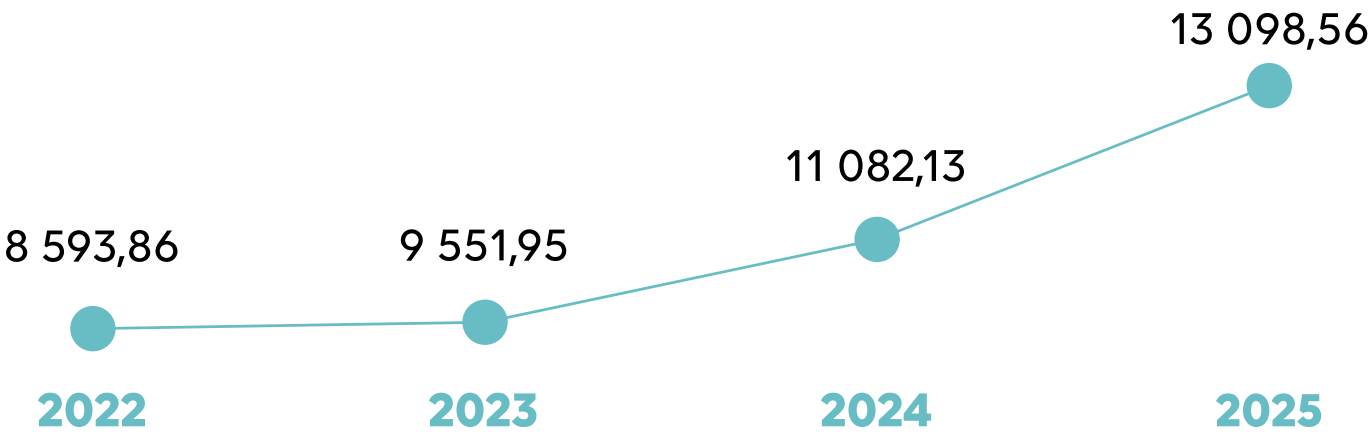

RÉPARTITION EN 2025 DU TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS LÉGERS SUR LE SITE TRIVALO 47 (Damazan)

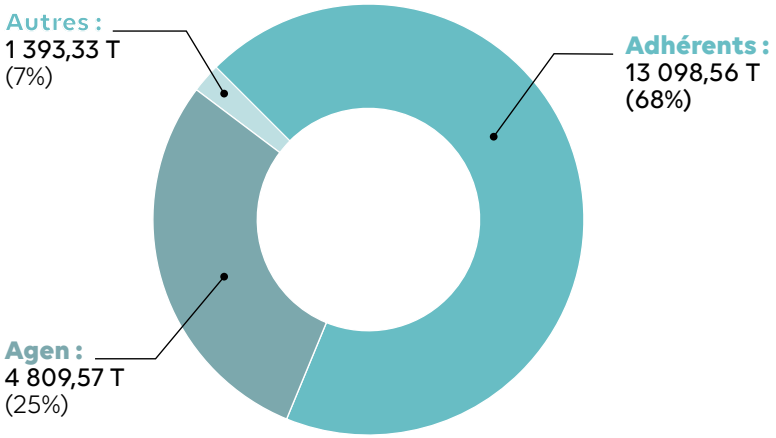

TOTAL
CENTRE DE TRI
TRIVALO 47 EN 2025

19 301,46
TONNES

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

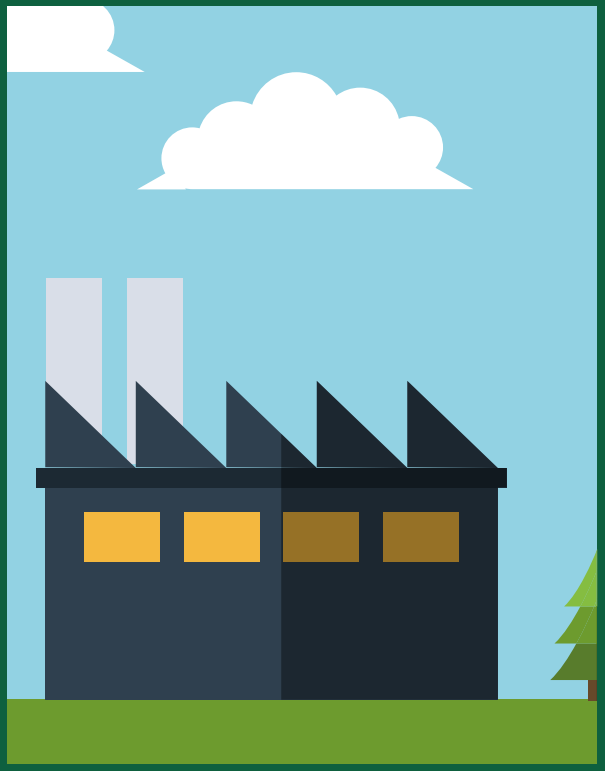

VALORISATION DU BIOGAZ

ISDND de Nicole

56 456 M³

Les installations du site ont permis la **valorisation de 56 456m³**, soit l'équivalent de **594 heures de fonctionnement**

VALORISATION ORGANIQUE DES VÉGÉTAUX SUR LA PLATEFORME DE MONFLANQUIN (en tonnes)

En 2025, **637,66 tonnes** de compost normé (référentiel NFU 44-051) ont été distribuées gratuitement aux communes adhérentes de ValOrizon

VALORISATION DE LA CHALEUR

ISDND de Monflanquin

2 006 522 M³

de biogaz ont été valorisés sur l'ISDND de Monflanquin.

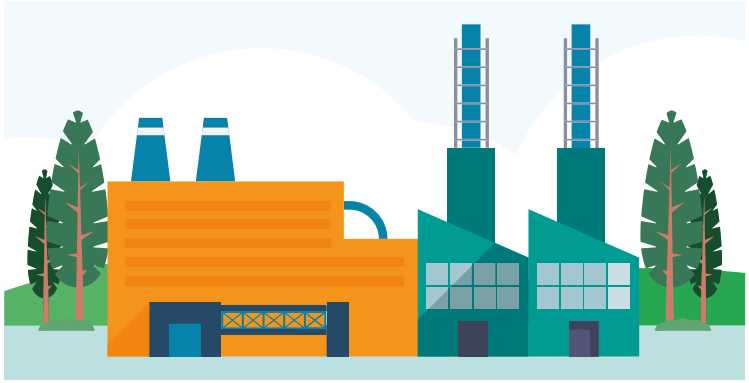

PROJET WAGA À L'HORIZON 2026

Le projet Waga prévoit l'injection de 12 GWh/an de biométhane dans le réseau de Villeneuve-sur-Lot, soit l'équivalent de la consommation de 3 000 foyers. Mis en service fin 2025, il permettra d'éviter 2 400 tonnes de CO2/an et d'alimenter le territoire en gaz renouvelable sur 15 ans.

AR Prefecture
047-254700852-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

Accompagner les acteurs du Lot-et-Garonne à réduire les déchets

SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS DE COLLECTE VIA LE SUIVI DU PROGRAMME DE PRÉVENTION (PLPDMA)

Le 14 octobre 2025, à Clairac, s'est tenue la réunion de bilan de la 3ème année du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Ce temps fort a réuni plus de 60 participants.
Les membres de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) ont pu donner leurs avis sur le bilan quantitatif (évolution des tonnages 2024 et positionnement vis-à-vis des objectifs réglementaires) et le bilan qualitatif des actions menées sur cette même période.

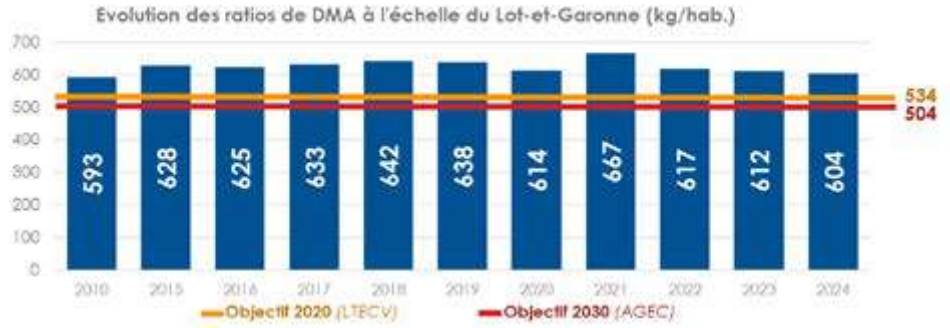

Les perspectives pour l'année à venir sont encourageantes et le président de ValOrizon, M. Ludovic Biasotto, a engagé les acteurs présents à poursuivre le travail pour que le Lot-et-Garonne de demain produise moins de « déchets » et plus de « ressources ».

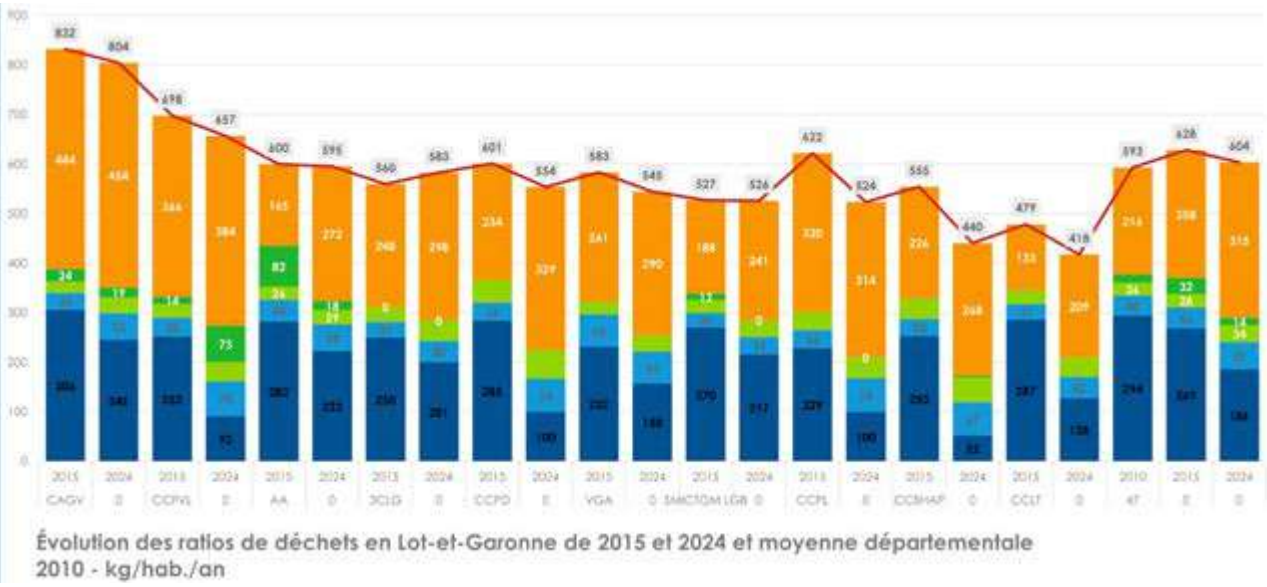

Évolution des ratios de déchets en Lot-et-Garonne de 2015 et 2024 et moyenne départementale 2010 - kg/hab./an

LE RATIO DES OMR (ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES) A BAISSÉ DE 36 % ENTRE 2010 ET 2024

Amélioration des gestes de tri vers les collectes sélectives et les déchèteries. Les collectivités disposent de marges de manœuvre importantes pour réduire les tonnages d'encombrants, de végétaux et les restes alimentaires.

- Ordures Ménagères Résiduelles
- Restes alimentaires et/ou végétaux collectés séparément
- Déchèteries (y compris textiles et réemploi)
- Collecte Sélective (emballages, papiers et verre)
- Encombrants et cartons collectés en porte-à-porte
- DMA (total)

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16_DE
Reçu le 01/07/2026

POSITIONNEMENT EN FONCTION DES OBJECTIFS RÈGLEMENTAIRES

Etat des lieux des indicateurs à l'échelle du Lot-et-Garonne, pour les années 2023 et 2024 comparées à 2010 :

LTECV		Loi Agec	Lot-et-Garonne		
Objectif 2020	Objectif 2025	Objectif 2030	Suivi en 2023	Suivi en 2024	Objectif à la fin du PLPDMA en 2027
Réduire les ratios DMA de **-10%** par rapport à 2010		Réduire les ratios de DMA de **-15%** par rapport à 2010	**+3,5%** (par rapport à 2010)	**+1,80%** (par rapport à 2010)	Avoir inversé la tendance pour atteindre l'objectif de **534kg/an**
Avoir un taux de valorisation matière et organique des DNDNI* de plus de **55%**	Avoir un taux de valorisation matière et organique des DNDNI* de plus de **65%**		**44,23%**	**46,78%**	Avoir dépassé **65%**
Réduire le tonnage enfoui de **-30%** des DNDNI* par rapport à 2010	Réduire le tonnage enfoui de **-50%** des DNDNI* par rapport à 2010		**-30,88%**	**-41,07%**	Avoir au moins atteint l'objectif de la **LTECV de 2025**

*Déchets Non Dangereux Non Inertes

Échéance prévisionnelle d'effectivité de la « tarification incitative »

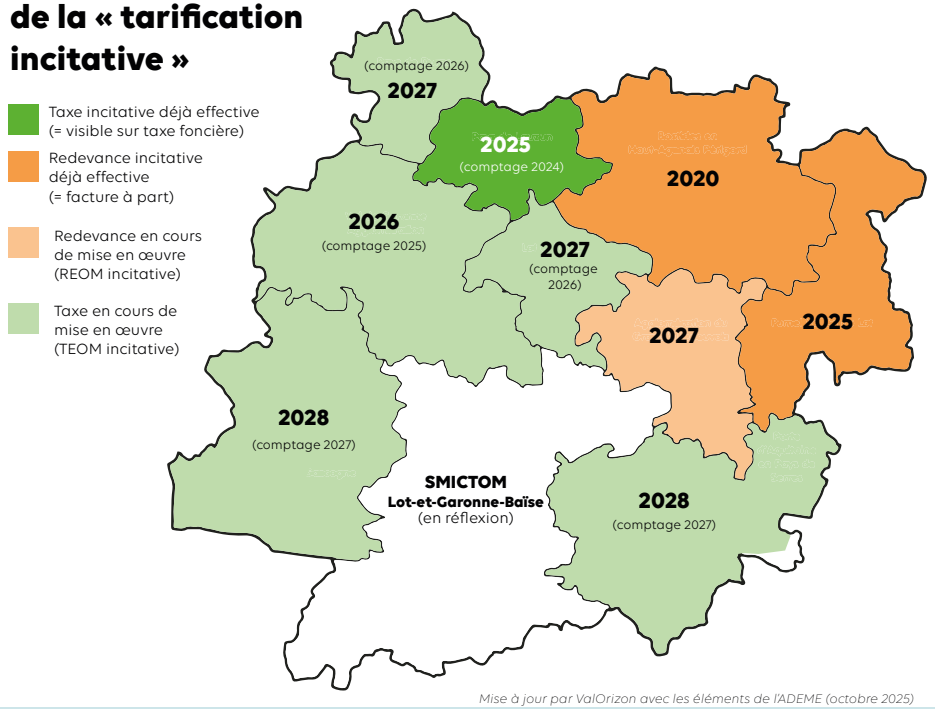

Mise à jour par ValOrizon avec les éléments de l'ADEME (octobre 2025)

Dans le cadre de l'animation du PLPDMA, ValOrizon réunit chaque trimestre les intercommunalités du Lot-et-Garonne afin d'échanger sur leurs avancées et leurs enjeux communs. L'année 2025 a été marquée par l'optimisation du service public, permettant de déployer la tarification incitative en complément de la généralisation du tri à la source des biodéchets. Les usagers de Fumel Vallée du Lot ont reçu leur première facture de redevance incitative, en remplacement de la TEOM. Dans la Communauté de Communes du Pays de Lauzun, la TEOM incitative (TEOMi) apparaît désormais sur l'avis de la taxe foncière

AR Prefecture
047-254700582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

BIODÉCHETS : STRUCTURER ET ACCOMPAGNER LA FILIÈRE

Conformément à la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC), depuis le 1er janvier 2024, le tri des biodéchets est obligatoire pour tous. Désormais, il convient de sortir les restes alimentaires et végétaux des ordures ménagères. Les collectivités à compétence collecte doivent proposer des solutions pour valoriser ces matières organiques que ce soit par :

- une gestion de proximité : compostage individuel et/ou collectif
- une collecte séparée en porte-à-porte (PAP) et/ou en point d'apport volontaire (PAV).

VALORIZON ET L' ADEME : CAP SUR LE TRI DES BIODÉCHETS !

ValOrizon poursuit son engagement auprès des collectivités à compétence déchets dans le cadre du contrat Fonds Vert « Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets » (2024-2026) avec l'ADEME. Ce programme d'actions et d'animation territoriale appuie les territoires dans le déploiement de leurs solutions.

GÉNÉRALISATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

1er janv. 2016 — **Gros producteurs** > 10t/an biodéchets → **1er janv. 2023** — **Gros producteurs** > 5t/an biodéchets → **31 déc. 2023** — **Tous les producteurs** y compris les ménages

Échéance du tri à la source des biodéchets instauré par la loi AGEC *(promulguée en février 2020)*

Source : cahier technique RECITA

OBJECTIFS DE DEPLOIEMENT DU TRI A LA SOURCE

LES SOLUTIONS POUR LES BIODÉCHETS EN LOT-ET-GARONNE

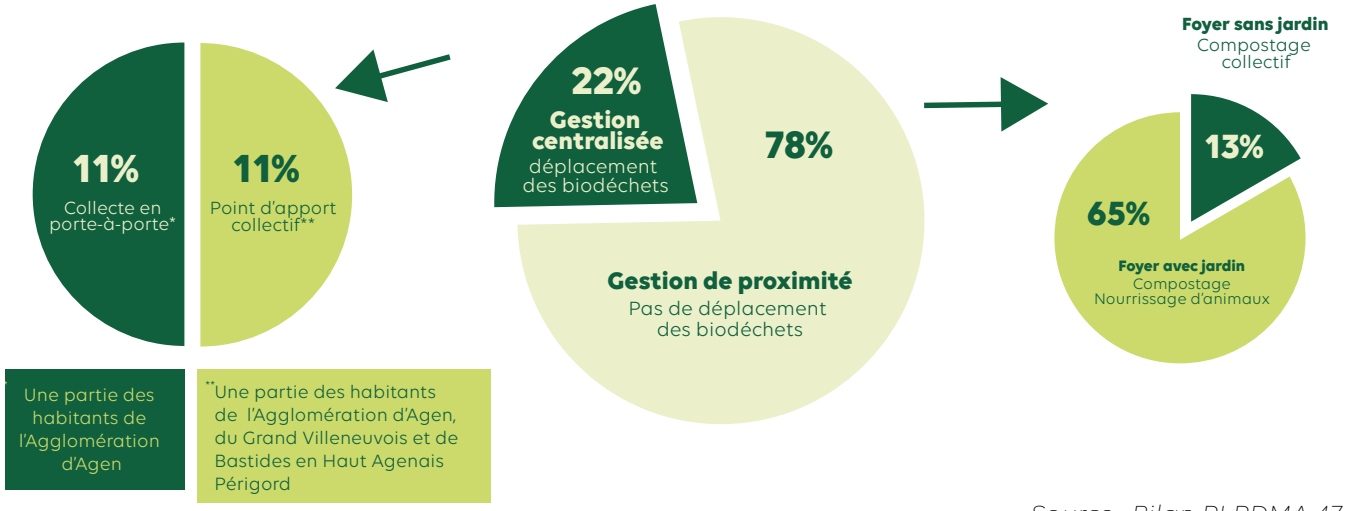

Source : Bilan PLPDMA 47

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

INFORMER, MOBILISER, ACCOMPAGNER

LE DÉPLOIEMENT DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS PASSE PAR LA SENSIBILISATION AUX BONNES PRATIQUES DU COMPOSTAGE

Ce déploiement ne repose pas uniquement sur la mise en place de solutions techniques ; il s'inscrit dans une démarche globale nécessitant l'adhésion et l'implication des usagers.

À ce titre, l'information, la sensibilisation et l'accompagnement des habitants constituent des leviers essentiels pour favoriser l'évolution durable des pratiques.

Dans ce cadre, les collectivités se sont pleinement mobilisées en renforçant leurs actions de communication et de proximité.

En 2025, en appui à ces démarches, ValOrizon a conçu et mis à disposition de nouveaux supports dédiés aux biodéchets visant à faciliter l'appropriation des consignes et à encourager les bonnes pratiques.

FOCUS SUR LES RESTES ALIMENTAIRES PENDANT LA PÉRIODE DE « TOUS AU COMPOST » EN MARS/AVRIL :

Pour compléter les guides du compostage individuel et collectif créés en 2022, ValOrizon a conçu une fiche récapitulative sur le compostage des restes alimentaires et une vidéo humoristique.

FOCUS SUR LA VALORISATION DES VÉGÉTAUX IN SITU PENDANT LA PÉRIODE DE LA « FÊTE DU SOL VIVANT » EN OCTOBRE :

Des outils de communication dédiés à la valorisation des végétaux sont mis à disposition des territoires pour inciter les habitants à conserver les végétaux dans leur jardin, tontes, feuilles, végétaux arrachés, branches, selon la nature des végétaux. Une affiche indique les valorisations possibles et renvoie vers le site internet biodechets.valorizon.com pour accéder à huit fiches conseils explicitant chaque technique de valorisation.

GESTION DE PROXIMITE

MONTÉE EN COMPÉTENCE DES ACTEURS

Le développement de la gestion de proximité repose avant tout sur des acteurs formés et engagés. Structurer cette dynamique implique donc de renforcer leurs compétences.

Dans un cadre réglementaire exigeant
— le compostage de proximité étant encadré par l'arrêté de 2018

— la formation constitue un levier incontournable pour garantir la qualité et la pérennité des installations.

Conformément au programme de formation PG-Prox (Prévention et Gestion de Proximité des biodéchets) porté par l'ADEME et le Réseau Compost Citoyen, ValOrizon coordonne un dispositif de formation.

Subventionné dans le cadre du Fonds Vert, des sessions sont animées par l'organisme de formation Au Ras Du Sol.

- En 2025, 28 personnes ont suivi une formation
- Depuis le lancement du programme en 2020, 529 acteurs engagés ont été formés.
- Six intercommunalités ont participé à la formation « Animer et concevoir une action de formation », avec un objectif clair : former leurs relais de terrain aux bonnes pratiques du compostage de proximité. Les premières actions sont prévues dès 2026.

AR Prefecture
047-254700582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

ValOrizon s'engage pour un environnement favorable au réemploi dans le BTP

CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AU RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX DU BATIMENT SUR LE 47

Depuis 2024, ValOrizon a engagé une dynamique avec des acteurs de la filière BTP pour travailler sur des solutions de réemploi des matériaux en Lot-et-Garonne. L'année 2025 a permis de consolider cette démarche avec des entretiens de professionnels de la filière, plusieurs groupes de travail, un événement dédié au sujet et des visites inspirantes, confirmant le besoin d'un outil structurant à l'échelle départementale. Le groupe de travail a mis en évidence un frein majeur : le manque de compétences locales sur le réemploi dans cette filière BTP. Le collectif a donc orienté ses actions vers la montée en compétence des acteurs. En mai 2025, une 1ère formation dédiée au « diagnostic ressources » a ainsi été déployée par le Cluster Economie circulaire qui est maintenant « organisme de formation certifié Qualiopi ».

En décembre 2025, un COPIL financeurs a été organisé et la priorité du groupe de travail s'est portée sur l'animation de la filière. Il est effectivement nécessaire de renforcer les coopérations entre acteurs publics, privés et ESS, d'acculturer les élus afin que les marchés de travaux favorisent le réemploi. 2026 a permis l'identification d'un développeur apte à porter ce projet sur le territoire adapté à l'accueil et l'installation d'une plateforme de réemploi des matériaux sur l'Ecoparc de Valorizon.

Ce dossier mené en coopération avec les acteurs de la filière permet de créer toutes les conditions favorables au développement pérenne de solutions pour le réemploi des matériaux du BTP.

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

BANANA CRAFT : NOUVELLES RÈGLES ET NOUVEAUX DISCOURS AU SERVICE DU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Banana Craft est un programme innovant qui utilise le sport pour rendre les enjeux de réemploi et de transition motivants et joyeux. L'ambition est claire : faire évoluer les comportements en valorisant les compétences des structures de réemploi engagées au quotidien. Ce programme est porté par un collectif rassemblant des structures de l'ESS (Renaître, Afdas), un tiers-lieux culturel engagé dans les transitions (Maison Forte), des collectivités (ValOrizon, Mairie de Trentels) et un centre de recherche (INSPE de Bordeaux).

Le collectif a développé une méthode en trois étapes :
1. un concours pour inventer des jeux collectifs valorisant nos ressources et la coopération,

2. la construction et les tests de ces jeux avec les structures de réemploi du territoire,

3. une journée de tournoi permettant un moment festif autour des jeux lauréats du concours qui rassemble associations, habitants, entreprises et collectivités. La première édition du festival a eu lieu le 13 septembre 2025 sur le site de Lustrac à Trentels.

Flashez ce QR code pour visionner la vidéo rétrospective

LE PROGRAMME BANANA CRAFT

Le programme Banana Craft démontre ainsi que l'on peut sensibiliser, créer du lien et valoriser les acteurs engagés, tout en proposant des solutions réplicables. En effet, à la suite du tournoi, 3 jeux plébiscités par les joueurs doivent être enrichis. L'objectif est de développer des kits diffusables de ces jeux, intégrant règles, équipements, fiche de montage, de réparation et fiche animateur, afin de permettre leur diffusion par des collectivités, associations et entreprises.

Soutenu par 11 partenaires majeurs, dont la Fondation de France, la Région et Paprec, le programme s'inscrit également dans une démarche de recherche-action avec l'INSPE de Bordeaux qui mesure l'impact du programme sur les changements de comportements.

Banana Craft a aussi permis de tester de nouveaux services sur le département porté par des acteurs locaux de l'ESS : location de toilettes sèches, mise en place de consignes pour la vaisselle des food trucks, création de signalétique et d'équipements 100 % réemploi. Un programme qui démontre la capacité du territoire à innover et à structurer des solutions locales d'économie circulaire ancrée localement, afin de permettre leur mise à disposition aux collectivités, associations et entreprises.

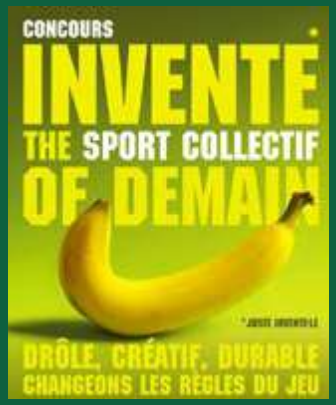

RÉSERVEZ LA DATE POUR LA DEUXIÈME EDITION DU FESTIVAL BANANA CRAFT : LE 19 SEPTEMBRE 2026

Site internet : https://banana-craft.com/

AR Prefecture
047-254700582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

LA RÉPARTITION DES FLUX ISSUS DES DÉCHETERIES DU LOT-ET-GARONNE

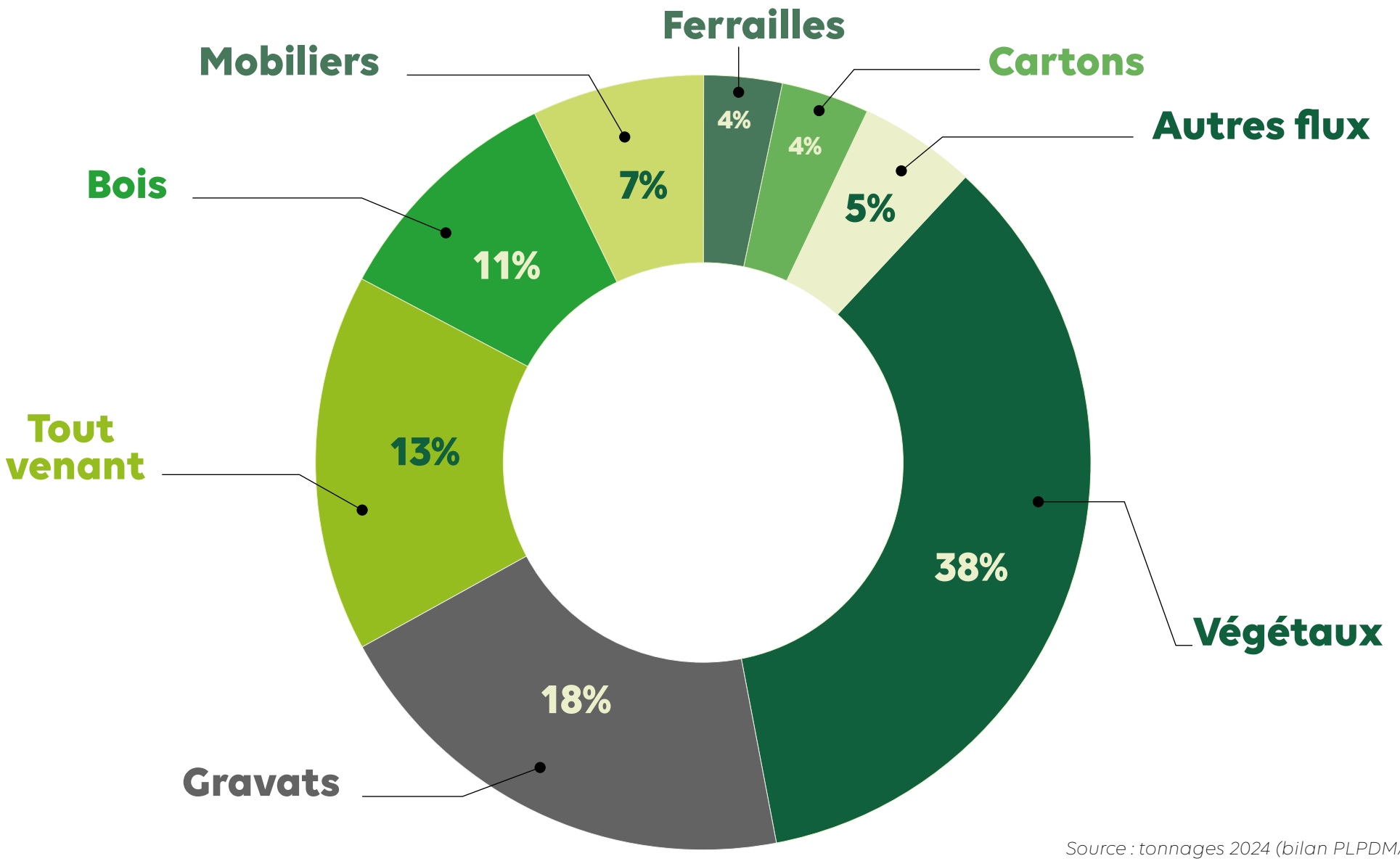

Source : tonnages 2024 (bilan PLPDMA 47)

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

LES 3 GRANDES CATÉGORIES DE DÉCHETS MÉNAGERS À L'ÉCHELLE DU LOT-ET-GARONNE

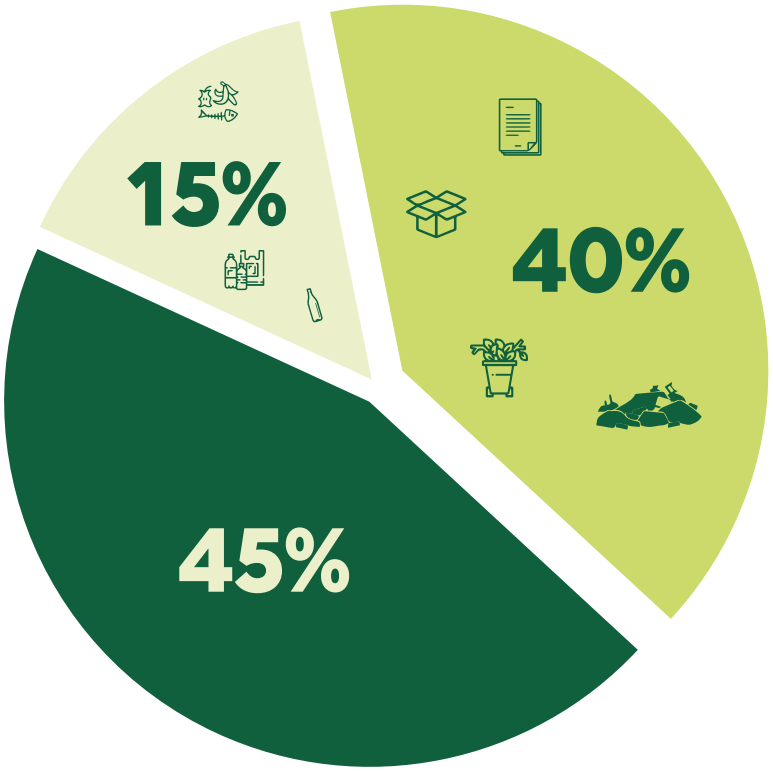

Poubelle grise
100% sont enfouis ou incinérés.

Collecte sélective - valorisable
Verre, emballages ménagers, papiers et restes alimentaires.
100% sont valorisés (sauf les refus de tri)

Déchèterie
Bois, cartons, métaux, gravats, mobiliers, végétaux, tout-venant.
84% sont valorisés, le reste est enfoui (tout-venant)

PERSPECTIVES 2026

- Promouvoir le réemploi et la réutilisation en poursuivant le programme « Banana Craft » sur les changements de comportement et en soutenant les acteurs de la filière (réseau des recycleries/ressourceries et le village du réemploi sur le site de l'écoparc);
- Créer des actions de sensibilisation aux enjeux du réemploi des matériaux du BTP & diffuser l'exposition « Construire sans détruire » sur les territoires du 47 ;
- Créer une plateforme vitrine de réemploi des matériaux de construction pour faciliter l'implantation d'un porteur de projet;
- Animer des visites pédagogiques de nos sites de traitement;
- Sensibiliser les nouveaux élus aux métiers de ValOrizon;
- Travailler sur l'eco-exemplarité des services publics en matière de prévention et de tri des déchets (dans le cadre du PLPDMA);
- Créer un jardin démonstratif / pédagogique devant la maison de l'économie circulaire de l'écoparc pour sensibiliser à la valorisation des végétaux in situ;
- Relancer la campagne de communication sur le tri des emballages;
- Relancer les communications départementales sur les biodéchets (2024 sur les restes alimentaires et 2025 sur les végétaux);
- Renouveler l'enquête de pratique sur les biodéchets auprès des ménages (comparaison avec 2024);
- Lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour expérimenter une plateforme locale de compostage des restes alimentaires;
- Evaluer le besoin des collectivités pour relancer le marché à groupement de commandes des composteurs individuels et collectifs.

AR Prefecture
047-200102582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

LES VISITES DE NOS SITES CONTINUENT

En 2025, plus de 769 personnes ont visité nos installations de Damazan et Monflanquin. Ces visites ont concerné un public varié, avec une majorité de classes de primaire, venues découvrir concrètement le fonctionnement d'un centre de tri et d'un site d'enfouissement. Ces temps d'échanges ont suscité beaucoup de curiosité et d'intérêt, illustrant l'importance de sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux de la gestion des déchets.

INTERVIEW SUR TF1

à l'occasion du passage de la communauté de communes de Fumel Vallée du Lot à la redevance incitative, les équipes de TF1 sont venues faire un reportage, le 13 janvier 2025, sur l'ISDND de Monflanquin. Notre chargé de communication : Anthony LAC, s'est rendu sur place afin de répondre aux différentes questions des journalistes.

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

« Trier ses emballages »

COMMUNICATION DÉPARTEMENTALE SUR LE TRI DES EMBALLAGES

Une nouvelle campagne de communication dédiée au tri des emballages ménagers a été déployée en 2025 afin de sensibiliser les habitants aux bons gestes de tri.

Composée de 6 visuels déclinés sous différents formats, elle a permis de diversifier les canaux de diffusion pour toucher le plus grand nombre : affichages, presse, radios, spots vidéo et réseaux sociaux.

Cette campagne avait pour objectif de rappeler les consignes de tri, de limiter les erreurs dans le bac jaune et d'encourager chacun à faire du tri un geste simple et quotidien.

EN ROUTE POUR 2026 !

En 2025, ValOrizon a choisi d'internaliser des services de communication pour maîtriser l'impact budgétaire. Cette démarche renforce l'agilité et réduit les coûts.

- Campagne sur le refus de tri du bac jaune
- Refonte de toute la signalétique des installations
- Création d'un guide à destination des nouveaux élus du syndicat
- Étude sur la diffusion de spots publicitaires à la télévision via la TV segmentée.

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

28 JANVIER 2025

RÉUNION DE RÉSEAU DES EPCI

Dans le cadre de l'accompagnement des collectivités, ValOrizon organise des réunions de réseaux à destination des EPCI du Lot-et-Garonne. Visite de la déchèterie de Nérac sur l'utilisation d'un broyeur à végétaux fixe.

21 & 22 MARS 2025

BROCANTE AUX MATÉRIAUX

La brocante aux matériaux permet d'engager des professionnels du secteurs autour du réemploi de leurs ressources et de travailler avec eux sur le développement de solution en faveur de ce réemploi.

15 AVRIL 2025

TOUS AU COMPOST

Vidéo sur le compostage des restes alimentaires. Un film humoristique, le compostage est expliqué simplement: mise en lumière des préjugés, des bonnes pratiques et de la règle d'or « Apporter, Mélanger, Recouvrir ».

15 AVRIL 2025

JURY BANANA CRAFT

Un jury pluridisciplinaire a sélectionné 7 jeux innovants, pensés pour sensibiliser de manière ludique à la préservation des ressources. 12 acteurs ont enrichi la qualité et le potentiel de diffusion des projets retenus.

16 AVRIL 2025

LES RENDEZ-VOUS DU TRI

Afin de sensibiliser tous les élus du Département, ValOrizon a organisé une journée dédiée au tri des emballages ménagers en présence de CITEO, TRIVALO 47, PAPREC et le Syndicat ValOrizon.

17 AVRIL 2025

BILAN DE LA BROCANTE

La 4ème édition confirme le succès de l'événement. Malgré la météo mitigée, 21 tonnes de matériaux ont été réemployées, générant 25 000 € de ventes et inspirant 6 territoires de Nouvelle-Aquitaine.

14 MAI 2025

FORMATION DIAGNOSTIC RESSOURCES DU 47

Organisée par le Cluster Economie circulaire sur un chantier de l'Agglomération d'Agen. Objectif: permettre à des professionnels d'identifier le potentiel de réemploi des matériaux d'un chantier.

10 JUIN 2025

FÊTE DU SAVOIR FAIRE

En partenariat avec le SMICTOM LGB, ValOrizon a animé un stand de sensibilisation au tri des déchets, sous forme d'une énigme ludique et éducative à travers les rues de Prayssas.

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

ÉTÉ 2025

DÉBUT CAMPAGNE TRI

Pour lutter contre l'augmentation des refus de tri, le Syndicat s'est concentré en 2025 sur le lancement d'une campagne de communication "Club bac jaune" pour rappeler les bons gestes de tri des emballages.

13 SEPTEMBRE 2025

BANANA CRAFT

Première édition à Trentels qui a rassemblé 12 équipes et plus de 850 participants dans une ambiance festive et engagée. Un discours innovant basé sur le sport pour sensibiliser autour de l'importance de la gestion des déchets.

3 OCTOBRE 2025

SALON DES MAIRES

Présente au Congrès des Maires à Agen, l'équipe de ValOrizon a accueilli élus et visiteurs pour échanger, conseiller et faire découvrir ses projets autour de la gestion locale des déchets.

12 AU 26 OCTOBRE 2025

FÊTE DU SOL VIVANT

Sur un ton humoristique, avec un peu d'exagération et légèrement moqueur tout en étant bienveillant, une nouvelle vidéo explicite les pratiques pour valoriser les végétaux dans son jardin.

14 OCTOBRE 2025

PLPDMA

Bilan du PLPDMA : élus et pros des déchets réunis pour échanger, suivre les tonnages, évaluer les actions menées et affiner les objectifs. Un temps fort pour la prévention dans le Lot-et-Garonne !

30 OCTOBRE 2025

FORUM MONDIAL DE L'ESS

Une délégation internationale a été accueillie sur l'écoparc de Damazan. Cette visite a permis de valoriser les initiatives portées par ValOrizon en matière d'économie circulaire, de soutien à l'ESS.

2 DÉCEMBRE 2025

RENCONTRE LOCALE BIODÉCHETS

En partenariat avec le RCCNA, une journée dédiée à la pérennisation des sites de compostage collectifs et à l'animation des réseaux d'acteurs a permis de faire se rencontrer divers acteurs du 47.

16 DÉCEMBRE 2025

RÉUNION DE RÉSEAU DES EPCI

Dans le cadre de l'accompagnement des collectivités, ValOrizon organise des réunions de réseaux à destination des EPCI du Lot-et-Garonne. Visite d'une recyclerie sur le territoire de la CC Pays de Duras.

AR Prefecture
047-254705182-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

CRÉATION DES ALVÉOLES DES CASIERS 17B3 ET 17B4

Préparation des casiers 17B3 et 17B4 (drains, géomembrane, etc) pour un **montant de : 1,8 K€ HT.**

ÉTUDE DE SCÉNARIO SUR L'ISDND DE NICOLE

Réalisation d'une étude qui détermine le meilleur scénario technico économique permettant d'assurer la valorisation de la totalité du biogaz produit sur l'ISDND de Nicole. Cette étude a démontré la fin du biogaz sur le site. Par conséquent, une torchère sera mise en service en 2026.

TRAVAUX À MIRAMONT-DE-GUYENNE

En 2025, le site de Miramont-de-Guyenne a poursuivi sa modernisation avec l'installation d'une borne de pesées, afin de suivre les flux entrants, ainsi que la mise en place d'un compteur volumétrique à la sortie de la cuve à lixiviats pour un contrôle précis des volumes traités.

Montant total : 25 000 € HT.

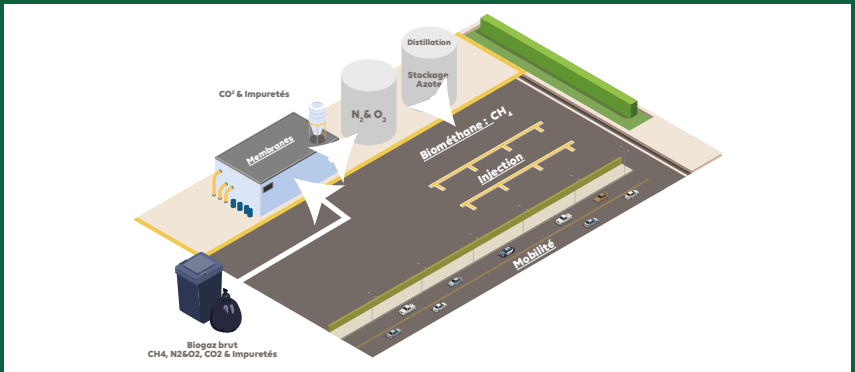

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA WAGA BOX POUR L'INJECTION DU MÉTHANE DANS LE RÉSEAU

• Injection du gaz directement à Villeneuve-sur-Lot dans le réseau de distribution de gaz naturel de Territoire d'Energie Lot-et-Garonne, exploité par GRDF pour alimenter les particuliers et les entreprises.

• Production d'environ 12GWh de gaz renouvelable par an, soit la consommation de quelque 3 000 foyers.

• Évitera l'émission de 2 400 tonnes d'équivalent CO2 par an dans l'atmosphère, en substituant du biométhane au gaz naturel fossile.

• Mise en service 29 janvier 2026. Projet sur 15 ans.

• Études + Investissement = **4 837 K€HT** SAS BIOGAZ MONFLANQUIN (= 40% VALORIZON + 60% SEM AVERGIES, et le Syndicat Territoire d'Énergie 47) dont travaux de raccordement au réseau GRDF (9,6 kms) = **465 496 €HT**

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

SITUATION DE L'ÉCOPARC DE DAMAZAN

- Retour de la société PRIMEVER (stockage de graines de semences) dans la cellule C1 et C7 => surface occupée entre 3000 et 4000 m² jusqu'à la fin 2026.
- Liquidation judiciaire de VALOREGEN prononcée le 3 septembre 2025
- Démantèlement du transformateur de la centrale photovoltaïque.

TRAVAUX SUR L'ÉCOPARC DE DAMAZAN

Bassin eau pluviale et eau incendie, fin des travaux octobre 2025

TRAVAUX CENTRE DE TRI

Travaux centre de tri : création du stock amont 3.

Protection incendie

Sprinklage : suite à la demande des assureurs, protection par sprinklage des silos intermédiaires du centre de tri

- Mise en place de caméra thermique
- Création d'un nouvel accès dans la C7

- Création d'un mur coupe-feu
- Mise en place de 2 nouveaux RIA
- Mise en place d'alvéole de stockage

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DU SYNDICAT

26 AGENTS

10 FEMMES

16 HOMMES

11 TITULAIRES

15 CONTRACTUELS

14
AGENTS DE LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE

12
AGENTS DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

LES ARRIVÉES EN 2025

- **Yann SCOUARNEC** - *Agent technique polyvalent - suivi des réseaux et conducteur d'engins* (16/06/2025)
- **Frédéric MORTON DE LA CHAPELLE** - *Gestionnaire technique réseau biogaz* (07/07/2025)
- **Sébastien FAUX** - *Accueil/pesées Ecoparc* (08/09/2025)
- **Gaëtan DUJARDIN** - *Agent technique polyvalent - remplacement* (15/09/2025)
- **Corentin PRIOD** - *Assistant comptabilité et ressources humaines* (12/12025)
- **Alicia LECLERE** - *Entretien des locaux* (15/12/2025)

LES DÉPARTS EN 2025

- **Mickael LEFORT** - *Gestionnaire technique réseau biogaz* (01/06/2025)
- **Myriam DEBAR** - *Accueil/pesées Ecoparc* (12/07/2025)
- **Daniel DA-COSTA** - *Remplacements agents sites techniques* (01/09/2025)
- **Béatrice MUNOZ** - *Assistante comptabilité et ressources humaines* (14/10/2025)
- **Sarah MARQUET** - *Entretien des locaux - remplacement pesées* (01/12/2025)

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

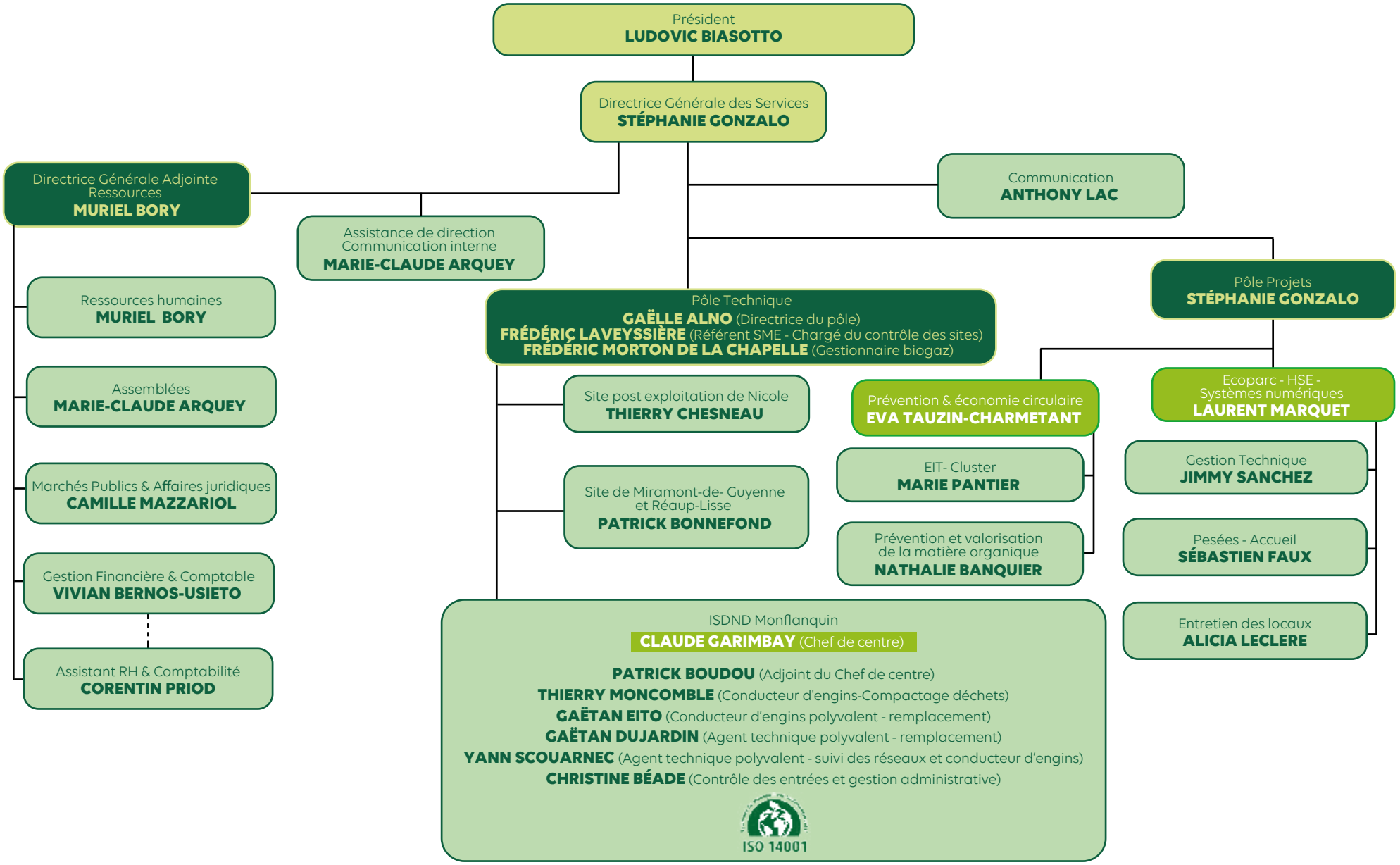

AR Prefecture
074-254400592-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement (en euros HT)	**CA 2025**
Immobilisations incorporelles	46 365€
Immobilisations corporelles	104 164€
Travaux en cours	7 313€
Opérations d'équipement s	1 545 434€
Opérations d'équipements Ecoparc	216 910€
Dépenses d'ordre d'investissement	29 569€
Emprunts et dette / Caution	1 734 955€

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT = **3 684 709€**

Recettes d'investissement (en euros HT)	**CA 2025**
Excédent de fonctionnement	250 000€
Emprunt / Cautions	1 900 000€
Autres (dépôt et cautionnement)	273 482€
Autofinancement	1 525 808€
Amortissement Ecoparc	531 438€

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT = **4 480 728€**

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement (en euros HT)	**CA 2025**
Charges à caractère général	11 764 329€
Charges de personnel	1 357 041€
Charges financières	330 550€
Charges exceptionnelles	6 714€
Opérations d'ordre (Amortissement)	2 048 896€
Autres charges de gestion courante	922 396€
Provisions	223 500€

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉELLES : **16 653 426€**

Recettes de fonctionnement (en euros HT)	**CA 2025**
Prestations pour les adhérents	14 396 090€
Recettes Ecoparc	1 179 141€
Vente des matériaux et prestations de services	243 666€
Autres produits et produits exceptionnels	38 927€
Cotisations adhérents/CD et subventions	1 071 938€
Atténuations de charges	25 806€
Opérations d'ordre	21 219€
Eco-organismes	230 732€
Reprise provision	749 646€

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT RÉELLES : **17 957 164€**

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

COÛT AIDÉ TOUS FLUX CONFONDUS (EN EUROS HT)

Qu'est-ce que le coût aidé ?

Le coût aidé est l'ensemble des charges, notamment de structure, de collecte, de transport et de traitement, moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, loyers, prestations à des tiers), les soutiens des organismes agréés pour la gestion des déchets issus de produits relevant des disposition de l'article L.541-10 du code de l'environnement et les aides publiques.

[Coût aidé] = [Coût complet] - [Produits industriels] - [Soutiens] - [Aides reçues]

COÛT AIDÉ **DU TRAITEMENT DES DÉCHETS** PAR HABITANT (235 576 HABITANTS) :

64,02 EUROS*

**Dont loyers Ecoparc*

RÉPARTITION DES CHARGES (B)

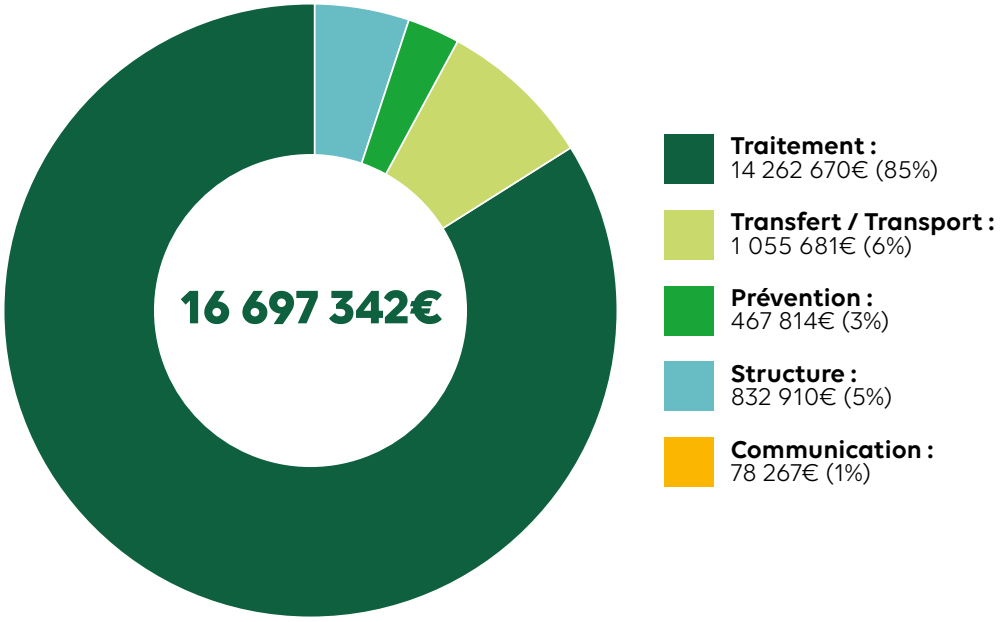

RÉPARTITION DES PRODUITS (C)

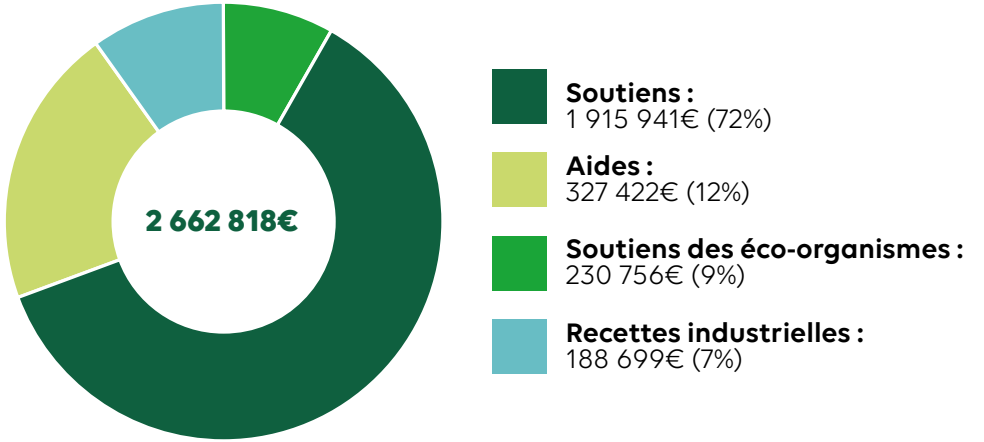

AR Prefecture
[illegible]-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

HIÉRARCHISATION DES CHARGES EN € HT (G)

Poste	Montant	Répartition	€ par habitant	€ par tonne
Traitement des OMR	5 938 138€	35,6%	25,2€	174€
Tri & conditionnement des Collectes sélectives Hors Verre	3 372 029€	20,2%	14,3€	263€
Déchèteries	1 765 125€	10,6%	7,5€	789€
Structure	911 178€	5,5%	3,9€	
Transfert et/ou transport des déchets (hors déchèteries)	1 055 681€	6,3%	4,5€	
Prévention	467 814€	2,8%	2,0€	
Traitement des déchets verts pros et communaux	103 094€	0,6%	0,4€	94€
Gestion du passif	810 308€	4,9%	3,4€	
Reste des charges	2 273 975€	13,6%	9,7€	
Total	**16 697 342€**	**100%**	**71€**	

LES COÛTS AIDÉS TTC PAR FLUX (H)

	OMR	Collectes sélectives Hors Verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Gestion du passif	Tous flux confondus
Coût aidé en € TTC	7 146 079 €	3 989 350 €	1 665 593 €	-37 952 €	856 856 €	13 619 926 €
Répartition en %	52%	29%	12%	0%	6%	100%
Tonnages	34 097 t	12 800 t	2 237 t	1 099 t	/	50 233 t
Ratio en kg par habitant	145 kg	54 kg	9 kg	5 kg	/	213 kg
Répartition en %	68%	25%	4%	2%		100%
Coût aidé en € TTC par habitant	30€	16,9€	7,1€	-0,2€	3,6€	57,8€
Coût aidé en € TTC par tonne	210€	312€	745€	-35€	/	275€

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES

Prestataire	Montant
TRIVALO 47	2 926 029,21 €
DRIMM SA	1 411 365,28 €
SOVAL SA	828 674,04 €
BUESA grt L.E.S.	711 014,09 €
TRANSPORTS MARTY GERARD	591 484,70 €
OVIVE	507 364,60 €
EDF DIVISION ENTREPRISE	308 257,34 €
MOBIPUR	273 253,00 €
NOVACOVER	163 773,94 €

Prestataire	Montant
EUROVIA AQUITAINE	161 045,88 €
EODD INGENIEURS	141 191,58 €
CAPY TRANS BOIS ENVIRONNEMENT 47	139 356,80 €
SPIE BATIGNOLLES MALET	130 582,53 €
SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT	85 331,33 €
SIRMET ETS SOULARD	78 538,86 €
TOTAL	**8 681 796,79 €**

HIÉRARCHISATION DES CHARGES EN FONCTION DU MONTANT € HT (I)

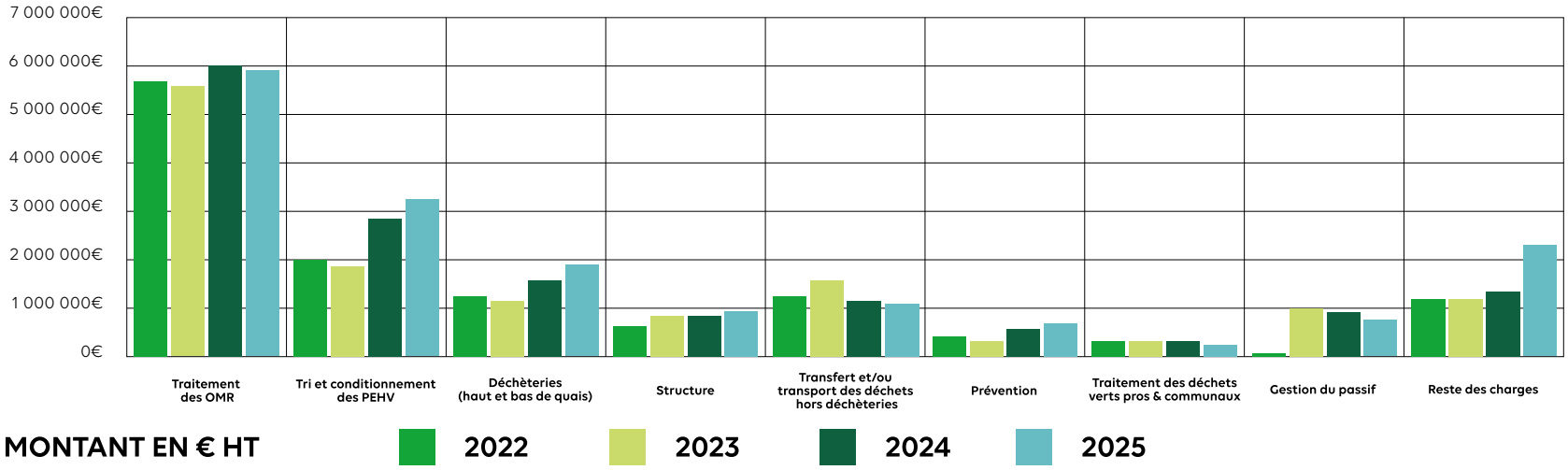

AR Prefecture
047-254702582-20260701-DL_2026_07_16-DE
Reçu le 01/07/2026

RAPPORT ANNUEL 2025

sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

ZAE de la Confluence, 16 Route de Saint-Léon
47160 Damazan

+33(0) 5 53 79 91 61

contact@valorizon.com

www.valorizon.com

Crédits photos : Conseil Départemental de Lot-et-Garonne • ValOrizon • Freepik / Création graphique : ValOrizon